

INFORMATION SUR LA SÉCURITÉ ET AVERTISSEMENTS

Cet appareil doit être installé uniquement par du personnel qualifié. Lisez attentivement cette notice dans son intégralité et gardez-la en sécurité pour de futures références. Il est essentiel de connaître ces informations et de se conformer aux instructions données dans cette notice pour s'assurer que cet appareil est installé, utilisé et entretenu correctement et en toute sécurité. Cet appareil n'est pas conçu pour être utilisé dans et pour des applications portables (à moins de 20 cm du corps de l'utilisateur) et de telles utilisations sont strictement interdites.

Ne pas exposer l'appareil à une température hors de la plage de fonctionnement (+10°C/+60°C).

Ne pas utiliser d'agents chimiques pour le nettoyage de l'appareil.

Ne pas tenter de démonter le module. Celui-ci ne serait pas garanti dans ce cas.

Ne pas laisser tomber le module.

Ne pas installer cet appareil à proximité d'appareils médicaux comme des stimulateurs cardiaques ou des appareils auditifs.

Ne pas installer cet appareil à proximité de sources de chaleur, ou en zones ATEX.

L'antenne doit être dégagée de toute matière conductrice dans un environnement proche (10 cm).

Afin d'éviter de possibles dommages, nous vous recommandons d'utiliser seulement les accessoires spécifiés. Ceux-ci ont été testés avec cet appareil.

N'utilisez le produit qu'en zone ETSI (Europe).

Ce module est sous la responsabilité de son utilisateur. Il doit utiliser et conserver le produit dans un endroit sûr, hors de la portée des enfants.

Le stockage de ce produit doit se faire de préférence dans un endroit propre, ventilé et ne dépassant pas les 30 °C.

Ne pas jeter le produit dans le feu.

Dans le cas d'une installation, d'une utilisation ou d'un entretien de ce produit qui n'aurait pas été effectué en conformité avec cette notice, CONNIT décline toute responsabilité pour tout dommage causé à l'installation elle-même ou à d'autres biens ou personnes.

Recyclez-les ! Veuillez-vous conformer aux réglementations locales en vigueur pour vous débarrasser des anciens équipements et notamment des piles usagées. Les équipements doivent être apportés dans des points de collecte prévus à cet effet (appareils électroniques et électriques, piles lithium).

GARANTIE

Responsabilité civile – CONNIT décline toute responsabilité en ce qui concerne les conséquences dommageables pouvant résulter de l'utilisation de ses produits.

Réserve de propriété – Le produit faisant l'objet de la commande est vendu sous réserve de propriété. CONNIT conserve l'entière propriété dudit bien, jusqu'au paiement complet et effectif du prix par l'acheteur. En cas de défaut de paiement à son échéance, CONNIT pourra revendiquer le produit et résilier la vente. Ces dispositions ne font pas obstacle au transfert des risques, dès livraison, que peut courir ou occasionner le produit vendu. L'acheteur s'engage jusqu'au complet paiement du prix sous peine de revendication immédiate du produit par CONNIT, à ne pas transformer ni incorporer ledit produit, ni à le revendre ou le mettre en gage.

Garanties – Les produits sont garantis 24 mois. L'effet de notre garantie est strictement limité au remplacement ou à la réparation des produits, hors frais de transport, présentant un défaut de fabrication nettement établi. La durée de garantie débute à la date de livraison des produits. Sont exclus de la garantie les pièces ou appareils détériorés au cours du transport ou à la suite de surtension d'origine électrique ou atmosphérique. Les dommages occasionnés par une mauvaise utilisation du matériel ou un manque d'entretien, ainsi que la transformation ou modification des matériels, entraîneront la cessation de la garantie. Les piles ne sont pas garanties. En aucun cas l'immobilisation d'un produit défectueux ne pourra donner droit à une indemnité quelle qu'en soit la cause.

NORMES APPLICABLES

Identification de la société : CONNIT SAS
Identification du produit : GREEN-TEMP-IND

Normes applicables :

RED
EN 300-220-2 V3.1.1 2017
EN 300 200-2 V3.1.1:2017
SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE
EN 62368 - 1 : 2014
EN 60950-22:2006
EN 60529: 1992+A1:2000+A2:2014
EN 61010-1
CEM
ETSI EN 301 489-3 : 2017 V2.1.1
EN61000-4-8:2010
EN 60950-22:2006
EN 60529: 1992+A1:2000+A2:2014

Notice mise à jour le 18/07/2019 à Labège.

SERVICE APRÈS-VENTE

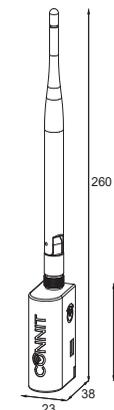
Pour toute demande d'assistance, merci de nous contacter exclusivement par email à support@connit.com en précisant à minima, dans le contenu de votre email :

- Le type du produit concerné par la demande et son identifiant à 14 caractères qui se trouve inscrit sur le code-barres
- la date d'installation du produit concerné
- la description du problème rencontré ainsi que l'environnement d'installation

CONNIT

NOTICE

GREEN TEMP INDOOR

FR

DESCRIPTION DU PRODUIT

Green Temp Indoor est une solution fiable de suivi à distance de la température. La sonde mesure précisément la température de différents espaces, surfaces ou fluides.

Fonctionnalités intégrées :

- Tension d'alimentation
- Température interne
- Autres alertes personnalisables

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

Donnée mesurée :

Température

Environnement :

- Entrée(s)/Capteur(s) : 1 sonde PT 100
- Boîtier : Plastique ABS
- Alimentation : Piles lithium LS17500
- Antenne : Externe – 170 mm – Omnidirectionnelle
- Température de fonctionnement : +10°C/+60°C
- Puissance rayonnée max : + 14 dBm

Réseau/Radio :

- Réseau : Sigfox et/ou LoRa
- Communication : Monodirectionnel ou bidirectionnel
- Fréquence : 868 MHz
- Zone couverte : Europe ETSI

MAINTENANCE

Utilisez uniquement la pile fournie avec l'équipement. Tout remplacement de pile doit être effectué uniquement par le personnel qualifié de CONNIT. Contactez notre support CONNIT si le cas se présente.

DERNIERE MISE A JOUR : 18/07/2019

CONNIT - 231 rue Pierre et Marie Curie - 31670 Labège - France
Tél : +33 5 82 08 07 25 - connit.com
SAS au capital de 4 680€ - RCS Toulouse 749 993 606

CONTENU DU COLIS

L'équipement est livré avec :

- une antenne
- un kit de fixation
- un aimant
- cette notice

En option : Antenne déportée

Si vous constatez un élément manquant, nous vous invitons à contacter notre service après-vente.

INSTALLATION ET MISE EN FONCTIONNEMENT

Préconisations d'installation :

- Positionnez l'antenne vers le haut et éloignée d'une surface métallique
- Ne pas installer dans un coffret métallique
- Ne pas placer le boîtier du produit dans un environnement extrême en température ou saturé en humidité.

Étapes :

1. Pour activer votre Green Temp Outdoor, connectez-vous à notre plateforme (<http://www.connit.io>) avec les identifiants transmis par CONNIT. Allez dans l'application "Stock" puis cliquez sur "Activer des équipements". Sélectionner le ou les produits à activer et appuyer sur « Valider ». Une fois les équipements activés, ceux-ci passent en statut "Exploitation" dans le stock. Le compteur en exploitation est incrémenté.
2. Fixez le kit de fixation avec des vis puis faites y glisser votre équipement pour l'accrocher. Vissez l'antenne sur le module sans forcer.
3. Placer la sonde sur l'espace ou la surface à mesurer.
4. Si vous souhaitez tester la connectivité de votre équipement une fois installé, passez l'aimant 2 secondes devant la zone indiquée sur le schéma. La led se met à clignoter pendant plusieurs secondes.
5. Après 30 secondes, rafraîchir la page de l'équipement sur la plateforme connit.io, et vérifiez que la date "dernière réception" a été mise à jour. Si la date n'apparaît pas, recommencez la manipulation. Attention l'opération ne peut pas être répétée plus de 6 fois par heure (respect de la réglementation radio).

STATUT DES LEDS

Clignotement des LEDs

La LED clignote toutes les trente secondes.

Lors de l'envoi d'une trame, la LED clignote. Elle clignote rapidement lors d'une communication Sigfox (dix fois par seconde) et plus lentement lors d'une communication LoRa (deux fois par seconde). Dans l'attente d'une réception d'une trame en downlink, la LED clignote une fois par seconde.

Interaction avec l'aimant

La LED marque la seconde quand l'aimant est capté.

Si l'aimant est capté plus de deux secondes et moins de dix secondes, l'envoi d'une trame "Test à l'aimant" est déclenché. La LED se met alors à clignoter au rythme d'une communication Sigfox, LoRa ou Sigfox puis LoRa selon le mode de communication choisi.

Si l'aimant est laissé pendant plus de dix secondes, le produit redémarre. La LED se met alors à clignoter trois fois d'affilée lorsque le produit redémarre après avoir fini les communications en cours.

ÉTAPES D'INSTALLATION

